

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 octobre 2024

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - Mme Nicole DELAVILLE- Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Pascal FERRARD - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
M. Anthony SCHIARATURA

Excusés :

M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. Jean-Marc BOUSCHBACHER
Mme Sylvie PALUMBO
M. Christophe DEMARQUE pouvoir à M Régis BELGERI

Absente :

Mme Yasmine ASKU

Date de la convocation : 24 octobre 2024

Début du conseil : 20 h 05

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du dernier procès-verbal

1 – FORÊT : O.N.F :

- Etat d'assiette des coupes et destination des produits de l'exercice 2025
- Travaux d'exploitation : choix de l'entreprise

2 - Démolition - Station d'épuration : appel d'offres

3 - Bail commercial - location cellule à la Barbeline (*O. THIEBAUT*)

4- Convention partenariat : Association MUTUA

5 - Subventions :

- école primaire - classe culturelle
- leader (animation du marché)
- MPT

6 - Convention territoriale globale

7 - Votes de crédits (*budgets Commune - eau et assainissement*)

8 - Assurance statutaire 2025/2028 : renouvellement adhésion Centre de Gestion

9 - Vidéoprotection : choix entreprises

10 - F.S.L (fonds de solidarité logement)

11 - Personnel : modification du tableau des effectifs

Questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – Forêt : O.N.F : (délibération n° 2024.10.31/01- délibération n° 2024.10.31/01.02- délibération n° 224.10.31/01.03)

- Etat d'assiette des coupes et destination des produits de l'exercice 2025

- Travaux d'exploitation : choix de l'entreprise

Monsieur Rémi GERBERON, notre nouveau référent ONF nous propose de réaliser les travaux d'exploitation dans la forêt communale pour la campagne 2025 :

1) vente après façonnage de la totalité des produits des parcelles 11 et 13 à un professionnel et le partage en nature de la totalité des produits de la parcelle 5 sur pied entre les affouagistes ;

2) entériner l'entreprise chargée des travaux d'exploitation retenue par la commission forêt : il s'agit de la SAS le Chêne Vert à DARNEY pour un montant de 20.455,00 H.T.

Pour info il s'agit de l'abattage et du débardage de 425 m³ de grume, façonnage et débardage de 440 m³ BI 4 m et 2 m, de façonnage et débardage de 200 m³ BE, de câblage, d'éhoupage et de découpe qualité.

La prestation d'encadrement par l'ONF, d'assistance technique, du cubage s'élèvent à 4.818,65 TTC.

A l'unanimité, le Conseil accepte ces propositions.

2 - Démolition - Station d'épuration : appel d'offres (délibération n° 2024.31.10/02)

Monsieur le Maire indique que l'entreprise SIGMA qui avait été retenue pour la maîtrise d'œuvre de démolition de l'ancienne station de traitement des eaux usées ne s'est pas acquittée de ses obligations dans les délais contractuels.

La résiliation de ce marché ayant été effectuée il était nécessaire de procéder à la recherche d'un nouveau maître d'œuvre. C'est le Bureau d'Études EURO INFRA INGÉNIÉRIE de CHAUMONT qui a été retenu pour la poursuite du dossier.

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable.

3 – Bail commercial - location cellule à la Barbeline (O. THIEBAUT) (délibération n° 2024.10.31/03)

Le bail commercial de location pour THIEBAUT AUTO SERVICE est présenté.

Celui-ci a été revu et modifié avec les demandes exprimées lors du conseil du 29 août. Il prendra effet au 1^{er} novembre 2024.

A l'unanimité, ce document est validé.

4 - Convention partenariat : Association MUTUA (délibération n° 2024.10.31/04)

Le Groupe MUTUA propose un contrat de santé de groupe à des tarifs attractifs à l'ensemble des personnes résidant sur la commune.

Un partenariat sera instauré avec la commune qui leur mettra à disposition un local à titre gratuit afin que les administrés qui souhaiteraient obtenir des informations, de la documentation sur les contrats proposés et retirer les dossiers d'inscription puissent être informés.

Dans cette optique il y a lieu de passer une convention.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

5 – Subventions :

- **école primaire - classe culturelle**
- **leader (animation du marché)**
- **MPT**

(délibération n° 2024.10.31/05 – délibération n° 2024.10.31/05.1 – délibération n° 2024.10.31/05.02)

1) Des élèves de CE2, CMI et CME vont participer à une classe culturelle à DOUARNENEZ du 12 au 16 mai 2025.

Une demande de subvention est demandée.

A l'unanimité, les Conseillers décident d'octroyer 50 €/enfant sur justificatif de leur présence à cette sortie.

2) Pour faire suite à la réhabilitation des anciens abattoirs en halle des saveurs, il est nécessaire de l'équiper en mobilier (tables, chaises, armoires de rangement), parasols, frigos, prévoir la sonorisation ainsi que l'animation mensuelle.

Monsieur le Maire propose d'effectuer une demande de subvention auprès des Fonds LEADER.

A l'unanimité, le Conseil, décide de déposer une demande auprès de cet organisme.

3) les frais de formation, d'animation et de repas dans le cadre de la bibliothèque municipale réglés par la MPT sont à reverser sous forme de subvention conformément à la convention signée avec elle et avec la médiathèque départementale.

Les factures présentées s'élèvent à 260,08 €.

A l'unanimité, ce montant est accordé.

6 - Convention territoriale globale (délibération n° 2024.10.31/06)

Dans le cadre de la convention territoriale globale de la COM COM il est proposé d'intégrer les chargées de projet "Petite Ville de Demain" lors des comités techniques, car elles interviennent sur différentes thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et logement notamment)

Considérant que cette démarche s'inscrit dans le schéma départemental des services aux familles, le Conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer à cette convention.

7 – Votes de crédits (budgets Commune - eau et assainissement) (délibération n° 2024.31.10/07 – délibération n° 2024.31.10/07.1 – délibération n° 2024.31.10/07.2))

- budget commune :

Pour régulariser les ventes de terrain à Messieurs RAVON ET ROBERT il y a lieu d'ajouter en recette au compte 024 – Produit des cessions la somme de 1000 € par prélèvement en recette au compte 1322 opération 367 – subvention Région – rue de la république la somme de 1 000 € ;

- budget eau :

Suite à la réfection de la chaussée rue Lecomte par les services du Conseil Départemental des bouches à clef ont été changées : vote en dépenses au compte 2158 – autres immobilisations corporelles la somme de 7 600 € par prélèvement au compte 2315 – opération 62- rue des Gare – autres immobilisations corporelles, la somme de 7 600 € ;

- budget assainissement :

Remplacement du démarreur progressif sur une des pompes de refoulement de la station d'épuration : 2 700 € en dépense au compte 2156 opération 49 – station d'épuration par prélèvement au compte 2315 opération rue de la gare la somme de 2 700 €.

Le Conseil, à l'unanimité accepte ces propositions.

8 – Assurance statutaire 2025/2028 : renouvellement adhésion Centre de Gestion

N'ayant pas tous les éléments concernant le choix des risques garantis, ce point est reporté.

9 - VIDÉOPROTECTION: choix entreprises (délibération n° 2024.10.31/08 – délibération n° 2024.10.31/08.0.1)

Monsieur le Maire présente le choix des entreprises retenues pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune, il s'agit des Ets ILRSystèmes de NONVILLE pour un montant de 52 065,77 € TTC, les mieux disant, pour la fourniture et pose de 13 cameras, serveur avec disque, PC et écran) auquel s'ajoute les travaux de génie civil et d'alimentation des caméras par la SARL DESHAYES pour un montant de 23 478,96 € TTC et la prestation de l'opérateur Orange, en fibre pour environ 22 500 € TTC. Ces montants seront subventionnés par la région Grand Est 40 %, la DETR environ 40 % les 20 % restant à la commune.

Le Conseil valide, à l'unanimité, les choix retenus.

10 - F.S.L (fonds de solidarité logement) (délibération n° 2024.10.31/09)

Monsieur le Maire rappelle que le fonds de solidarité pour le logement (FSL) apporte des conseils et des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de logement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion au dispositif F.S.L et de verser la somme de 300,00 €.

11 - Personnel : modification du tableau des effectifs (délibération n° 2024.10.31/10)

Deux agents communaux ayant bénéficié de promotion interne, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs par :

- la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe ;
- la création d'un poste de rédacteur.

A l'unanimité, le Conseil accepte ces créations de postes.

Informations et questions diverses :

- **M Patrick ALBERTOLI** Conseiller Municipal était également Conseiller Communautaire. Suite à sa démission au sein du Conseil, c'est M. Régis BELGRI qui le remplacera à la COM COM ;
- **Bilan** de l'occupation de la salle des fêtes des dix derniers mois ;
- **Invitation** aux rencontres du sénateur des Vosges le 7 novembre à GIRANCOURT ;
- **distribution** de l'article paru dans la revue de la CAUE concernant la requalification du site des anciens abattoirs ;
- **Depuis le Brésil** où il réside, un ancien habitant (un gamin qui a été élevé dans une famille darnéenne, rue de la Gare) qui a regardé un reportage sur la commune sur le site YouTube nous félicite pour les belles réalisations effectuées ;
- **Le chauffage** du local des restos du cœur est opérationnel ;
- **Commande** de la bâche qui va orner la vitrine de l'ancien magasin Briffaut pour un montant de 78 € HT ;
- **Campagne** de chats errants : 10 chats capturés côté déchèterie et rue des terrasses : sur les 10 chats 3 chatons de moins de 2 kg ont été gardés à l'ASPA en attendant leurs 2 kg, poids nécessaire à la stérilisation : 7 chats ont été relâchés le lundi 21 octobre ; il en reste encore de nombreux à prendre ;
- **Travaux :**
 - sur les escaliers du local de la croix rouge et pose de panneaux en façades, rue de la Gare ;
 - de maçonnerie sur le mur route de Vittel ;
 - sont commencés à la Barbeline, dans le local Lhomé,
 - en prévision sur les réseaux eau et assainissement de la rue de la Gare une première réunion s'est tenue le 28 octobre ;

- **Problème** d'humidité à la salle Poirot : vu avec les Ets MATHIS et PHILIP : pas de solution dans l'immédiat ;
- **Remerciements** de l'équipe enseignante pour les plantations aux écoles effectuées par l'équipe technique, pour la rampe PMR extérieure et pour la porte d'accès à l'aire de jeux du champ de foire ;
- **Remerciements** de la famille de Mr PERROT décédé.

Dates :

- Vendredi 8 novembre marché des saveurs, place des terroirs
- Cérémonie du 11 novembre à 10 h 30 mn

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

La secrétaire de séance
Nicole DELAVILLE

Darney, le 31 octobre 2024
Le Maire,
Yves DESVERNES



Yves Desvernes

De: Anaël DROUIN [adrouin@vosgescotesudouest.fr]
Envoyé: mercredi 13 novembre 2024 14:24
À: Yves Desvernes
Objet: RE: Raccordement fibre rue de la gare et création d'adresse

Bonjour Yves,

A ce sujet pourrais tu me faire parvenir un certificat d'adressage stp ??

* La Belle Forêt

Cordialement,

Anaël DROUIN

Responsable service techniques et conseiller de prévention

Communauté de Communes "Les Vosges Côté Sud-Ouest"

Siège : Impasse du groupe scolaire 88260 DARNEY

Ligne directe : 07.87.08.73.13

Siège : 43 Rue de la république 88260 DARNEY - Tél : 03.29.09.43.16

<http://vosgescotesudouest.fr/> - Facebook : [@ComcomVCSO](#)



De : Yves Desvernes <ydesvernes@darney.fr>
Envoyé : lundi 18 décembre 2023 09:23
À : Anaël DROUIN <adrouin@vosgescotesudouest.fr>
Objet : RE: Raccordement fibre rue de la gare et création d'adresse

Bonjour Anaël,

Nous sommes en cours de pose des nouveaux panneaux de Rues et les nouvelles adresses seront vraiment opérationnelles sur site d'ici environ deux mois. Mais elles sont d'ores et déjà contractuelles.

Bonne journée,

Yves Desvernes

Maire de Darney

Commune de Darney - 14, rue Stanislas 88260 DARNEY

06 17 01 58 30

y.desvernes@darney.fr